

ARRÊTÉ n°90-2022-05- 24 - 0000 2

Fixant la liste des candidats et de leurs remplaçants pour le 1^{er} tour de l'élection des députés à l'Assemblée nationale des 12 et 19 juin 2022 dans la 1ère circonscription du département du Territoire de Belfort

> Le préfet du territoire de Belfort Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code électoral notamment l'article R.101;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n°2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu le décret du 15 février 2022 nommant Monsieur Raphaël SODINI préfet du Territoire de Belfort :

Vu l'arrêté préfectoral n°90-2022-03-07-00001 du 07 mars 2022 portant délégation de signature à Monsieur Renaud NURY, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort;

VU les déclarations des candidatures enregistrées en préfecture du 16 au 20 mai 2022;

VU l'ordre résultant du tirage au sort effectué le 20 mai 2022 pour l'attribution des panneaux d'affichages ;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture :

ARRÊTE

Article 1er:

Les candidats ayant reçu un récépissé définitif attestant de l'enregistrement de leur candidature conformément à l'article L.161 du code électoral sont au nombre de 9 candidats pour la 1ère circonscription.

<u>Article 2 :</u>
La liste des candidats est fixée comme suit :

1ère Circonscription	Candidats	Remplaçants	N°d'ordre panneaux d'affichage
	Thiébaud GRUDLER	Maggy GROSDIDIER	1
	Christiane PETITOT	Yves FONTANIVE	2
	Agnès FILLON	Kevin LEBOURGEOIS	3
	Jean CORDONNIER	Christian ZAJAC	4
	Ian BOUCARD	Damien MESLOT	5
	Nathalie FRANQUET	Bernard SCHAEFFER	6
	Gérald LORIDAT	Juliette HAMARD	7
	Kevin BARATAY	Ariane DIMITRIADES	8
	Christophe SOUSTELLE	Pauline MERAT	9

Article 3:

Le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs des services de l'État du Territoire de Belfort et diffusé aux maires de la 1ère circonscription du département pour affichage.

Fait à Belfort, le 24 MAI 2022

Pour le préfet et par délégation, le sous-préfet, secrétaire général,

Renaud NURY

U